

Pour joindre notre chroniqueur : glavoie@lesoleil.com**Gilbert Lavoie**

Rassurant, ce Rousseau

On comprend pourquoi ce sont les libéraux qui avaient invité le président de la Caisse de dépôt, Henri-Paul Rousseau, à se présenter devant la Commission des finances publiques sur la crise des papiers commerciaux. Il a fallu moins de deux heures à M. Rousseau pour dégonfler le ballon des pertes financières de 3 ou 4 milliards \$ évoquées par l'opposition et faire au passage un éloge bien senti à Monique Jérôme-Forget pour son rôle dans le dénouement de cette crise. Plus encore, le pdg de la Caisse en a profité pour répondre aux critiques de ceux qui lui reprochent de ne pas avoir empêché la vente d'Alcan à des intérêts étrangers.

Réunis devant un petit écran en début de soirée, un groupe de députés de Jean Charest célébrait la belle performance de leur invité. «Juste 500 millions \$ de pertes», m'a expliqué un ancien ministre.

C'est vrai Henri-Paul Rousseau a été convaincant. L'homme en impose autant par sa connaissance des dossiers, que par la passion qui se dégage de ses explications. Cela dit, les partis d'op-

position ont eu raison de talonner le gouvernement sur le sujet. Parce que ce ne sont pas seulement les politiciens et les médias québécois qui ont véhiculé les pires craintes dans ce dossier, mais également la presse financière torontoise. Il aurait été irresponsable de la part des députés de l'Assemblée nationale de ne pas demander d'explications et de se contenter des belles paroles du premier ministre ou de sa ministre des Finances.

BULLE HYPOTHÉCAIRE

Cela dit, le portrait dressé hier par M. Rousseau est plutôt rassurant. Seulement 1 milliard \$ des 13,2 milliards \$ investis dans ces titres l'ont été dans les *subprimes* qui ont écopé de l'éclatement de la bulle hypothécaire aux États-Unis. Dans le pire des scénarios, la perte de la Caisse sur ces titres pourrait atteindre 500 millions \$, ce qui n'est pas une catastrophe pour une institution de cette ampleur qui investit dans le capital de risque.

L'intervention rapide de M. Rousseau auprès des autres institutions qui détenaient des papiers commerciaux a permis d'éviter un mouvement de panique

qui se serait soldé par une vente de feu et des pertes catastrophiques. C'est là que la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, a joué un rôle essentiel en intervenant auprès de son homologue fédéral et de la Banque du Canada pour réunir tout le monde autour d'un comité spécial chargé de stabiliser la situation. On ne saura que beaucoup plus tard s'il y aura des pertes sur les 12 milliards de papiers commerciaux canadiens qui seront convertis en placements de plus longue durée.

Mais les rendements spectaculaires de la Caisse de dépôt depuis trois ans et les explications données hier par M. Rousseau permettent de croire que l'institution ne sortira pas affaiblie de cette crise.

En prime, le président de la Caisse a fait valoir à quel point le silence du gouvernement au cours des dernières semaines était nécessaire pour rassembler les institutions bancaires autour d'un même objectif et éviter un mouvement de panique.

Comme il fallait s'y attendre dans ce genre de forum, la partisanerie a teinté certaines interventions et les conclusions finales des partis.



Même s'il y a eu crise, les dirigeants de la Caisse de dépôt ont géré la situation avec compétence

C'est normal.

Mais l'exercice d'hier, dont les intéressés peuvent lire la transcription sur le site de l'Assemblée nationale, a permis de constater que même s'il y a eu crise, les dirigeants de la Caisse de dépôt ont géré la situation avec compétence et à l'abri des interventions du monde politique. Quant à savoir si l'institution a erré en ne voyant pas venir cette crise, M. Rousseau a plaidé coupable. Mais la Caisse n'aurait jamais eu d'aussi bons résultats sous son règne, si elle n'avait jamais couru de risque.